

Vence

Parc naturel régional : « On n'a pas droit de se rater... »

Paru hier, dimanche 1 mars 2009



Photo : NM

La salle a pu directement interroger les porteurs du projet présents, Marc Daunis et André Aschieri, respectivement président et vice-président du syndicat mixte de préfiguration du parc.

Le projet de parc naturel régional (PNR) baptisé provisoirement « Préalpes d'Azur » suscite de l'intérêt en terre vençoise, l'une des deux portes principales d'un vaste territoire englobant moyen et haut pays, comptant pour l'heure 47 communes (2 autres sont en phase de réflexion).

La réunion de présentation de la phase de préparation de la labellisation éventuelle a rassemblé plus d'une centaine de personnes vendredi soir, salle Falcoz.

Il y avait là : des chasseurs inquiets de leur devenir dans un PNR ; des amoureux des cours d'eau révoltés par le canyoning dans l'Estéron et le Loup ; un partisan de l'installation de 12 hectares de panneaux solaires au-dessus de la cité des Arts pour son autonomie électrique ; des écologistes soucieux de la protection du plan des Noves ou de la pression démographique dans l'arrière-pays ; un adhérent de « Vence ouest » qui s'étonne que le massif forestier de la Sine ne soit compris dans le périmètre proposé ; des inconditionnels du projet regroupés au sein de l'association des « Amis du parc », une Saint-Jeannoise qui se demande comment le PNR pourra faire le lien avec le mille-feuille des réglementations existantes...

Bref, autant de préoccupations, de combats, d'espérances que le PNR devra prendre en compte à l'occasion de la phase d'élaboration de la charte qui débutera le 13 mars à Grasse, de 9 heures 30 à 12 heures, palais des Congrès.

« La pire des situations si on ne fait rien... »

Rappelons, à toutes fins utiles, que les commissions qui seront constituées ce jour-là seront ouvertes à toutes et à tous. Chacun pourra apporter sa pierre à l'édifice. Et, comme dit Marc Daunis, le président du syndicat mixte de préfiguration du PNR, *« on n'a pas le droit de se rater »* si le label veut être décroché. Il s'agira d'élaborer une charte qui soit le reflet exact des préoccupations des habitants du territoire prédéfini, de leur vision d'un développement économique durable tirant parti d'un patrimoine nature exceptionnel, encore relativement bien préservé. Même si, le député et vice-président du conseil général, Lionnel Luca, l'a rappelé vendredi soir, le temps presse car les menaces sur ce territoire fragile sont réelles (disparition de l'activité agricole, mitage, loisirs parfois anarchiques, etc.). *« Si on ne fait rien aujourd'hui on aura la pire des situations et, dans 20 ans, on n'aura alors pas assez de nos mouchoirs pour éponger nos larmes... »*.

A condition, comme l'a souligné le maire, Christian Iacono, que l'action ne soit pas synonyme de nouvelles contraintes, mais le reflet de projets d'avenir conçus en commun et mettant l'homme au centre de la réflexion.

Michel Divet